L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN 26 SEPTEMBRE.

LE MOULIN A EGRENER LE COTON.

M. L'EDITEUR :

Je lis dans le *Times* de dimanche dernier, sous le titre *Machinery*, un article qui contient une assertion contre laquelle je me vois obligé de protester pour la troisième ou quatrième fois depuis 40 ans, et contre laquelle je ne cesserai de protester, chaque fois que, au mépris de la vérité, elle sera reproduite. C'est pourquoi je viens vous demander la faveur de vouloir bien accueillir dans vos colonnes la présente communication.

Il s'agit encore de l'inventeur des moulins à égrener le coton.

"Vers la fin de la guerre de la révolution, dit le *Times*, le coton à graine verte n'avait pas encore son histoire. Les botanistes admiraient la beauté de sa fleur, et ils le classaient parmi les plantes connues sous le nom de *malvaceæ*; mais le temps n'était pas encore arrivé où cette plante sans prétention était destinée à créer une sensation décisive, et même à ébranler les trônes jusqu'à leur base. En 1793, il fallait le travail d'une personne pendant une journée tout entière pour séparer à la main la graine contenue dans une livre de coton à graine verte.

"Dans la même année, Eli Whitney, un homme du Nord, inventa une machine, qu'il appela *Saw Gin*, à l'aide de laquelle on pouvait préparer pour le marché trois cents livres de ce même coton en une journée. On comprendra aisément l'impulsion que cette invention qui abrégeait le travail donna à la culture du coton. Cette espèce est beaucoup plus productive que les qualités plus fines, et elle est un article d'importance nationale à cause de l'immense demande qui en est faite. La date de la découverte de M. Whitney constitua une ère dans l'agriculture du Sud, et l'attention des planteurs dans cette partie fut détournée de l'indigo et portée vers la culture du coton."

Ainsi dit le *Times*. Mais qu'il me soit permis de le déclarer en faux, et même doublement, car son assertion au sujet de l'invention des moulins à égrener le coton. D'abord, ce n'est pas en 1793, mais beaucoup plus tard, je crois, que M. Whitney a prétendu avoir inventé ces moulins. Ensuite, M. Whitney n'a rien inventé du tout; il a simplement appliqué la vapeur comme force motrice aux moulins mus par des chevaux, qui étaient en usage dans la Louisiane depuis 1790. Or, pour ceux qui savent un peu de mécanique, il y a là une grande différence.

Mais qui donc fut l'inventeur de ces derniers moulins, ceux qui ont, en effet, donné une impulsion si notable à la culture du coton dans notre Etat?

C'est aux suggestions d'un frère de Nicolas Girod, l'un de nos plus honorables et de nos plus recommandables maires—qu'on est dû l'idée. Et il faut bien que je le répète encore, c'est à mon père, à mon père seul, René Tboard, que revient l'honneur d'avoir mis cette idée en pratique.

A l'appui de ce que j'avance ici, j'invoque le témoignage de tous les habitants de la paroisse de l'Assomption, qui étaient d'âge à en savoir quelque chose vers la fin du siècle dernier, et j'invoque spécialement le témoignage de notre vénérable concitoyen, M. Joseph Girod, qui connaît ce fait par tradition de famille et qui sait que c'est en l'habitation de son oncle, Claude François Girod, située dans la dite paroisse, que fut établi le premier moulin à coton fonctionnant qu'il y eut en la Louisiane, vers 1790.

Je dis le premier moulin à coton *fonctionnant* parce qu'un au plus tôt, il en avait été construit un dans ce que l'on appelait alors le faubourg Ste-Marie par un homme que je ne veux pas nommer, mais dont un fils vit encore à la Nouvelle-Orléans, et dont l'autre est mort consul des Etats-Unis dans un des ports maritimes du Mexique. Mais cette première tentative, dont mon père n'eut d'ailleurs connaissance qu'après que son premier moulin était en voie d'exécution, n'eut aucun succès et dut être abandonnée.

Vous voudrez bien me pardonner, M. l'Editeur, d'insister sur ces faits, si souvent et si tristement méconnus. Car ce sont mes pères, à moi, et ils en valent bien d'autres. Nul est permis de se faire un titre de décence de ceux qui se sont illustrés dans des batailles ou à la tribune; il m'est bien permis aussi, je crois, de réclamer l'honneur d'appartenir à un citoyen qui a puissamment contribué par ses inventions et ses perfectionnements à la prospérité de mon pays. Je regrette seulement que ce soit à moi qu'on laisse le soin de le dire.

En 1793, dit le *Times*, Eli Whitney, inventa le moulin à coton, dit *saw gin*, c'est-à-dire, à hérisson, mu par la vapeur. Comment se fait-il donc qu'en 1798, la Louisiane, qui avait un si grand besoin de ce moulin, puisque la culture du coton y avait déjà acquis un certain développement, et qu'on l'y passait encore à la main, avec des cardes—espèces d'étrilles—quoique, à vrai dire, un homme en passait un peu plus d'une livre par jour, par ce moyen—comment, dis-je, se fait-il que, à cette dernière époque, la Louisiane ne connût pas encore ce moulin, au point que l'un des plus grands et des plus riches producteurs de coton de la province, M. Claude François Girod, dise qu'il ne connaissait de l'arrivée de mon père à la Nouvelle-Orléans, accourut à lui pour lui demander s'il ne serait pas possible de faire faire l'égrenage du coton par un moulin. C'est là ce qui me fait dire qu'à l'époque, l'auteur de l'article du *Times* n'a pas pensé, probablement parce qu'il n'en avait pas connaissance.

M. Nicolas Girod, frère du président, était allé aux Etats-Unis pour les intérêts de son commerce, et il avait eu occasion de voir quelques-uns des travaux exécutés sous la direction de mon père, entre autres la batterie à pivot de la citadelle de West-Point, qui avait un peu embarrassé l'ingénieur Mangin, et le moulin à scier et polir le marbre, que tout Philadelphie vit près de cette ville, sur une propriété appartenant au frère d'Edward Livingston, si connu ici. M. Nicolas Girod toujours empressé d'accueillir et d'encourager les hommes qui pouvaient contribuer à la prospérité de son pays adoptif, voulut connaître mon père et il l'engagea si vivement à venir à la Louisiane qu'il l'y décida. Il lui remit une lettre d'introduction près de son frère, Claude François, et une autre près du gouverneur. A l'arrivée de mon père ici, en 1798, M. Claude François Girod résidait sur une propriété entre la Fourche, dans la paroisse de l'Assomption. Mon père ne pouvant aller voir ce dernier, fit prévenir ce qu'il désirait. [illegible]

Pour répondre à cette question, il fallait connaître le travail à faire, et il se rendit sur les lieux. Mon père accompagna M. Girod à l'habitation, pour y voir passer le coton à la main. Le seul vue de cette opération lui suffit. Le lendemain, le mécanisme nécessaire était trouvé et le plan du moulin à hérisson était fait. Quelques jours plus tard, mon père quittait M. Girod, emportant le devis des bois à faire préparer, et il revint en ville faire exécuter par M. Malbeque, forgeron, établi rue St-Philippe, entre Chartres et Levée, toutes les pièces en fer qui devaient entrer dans sa machine. L'année suivante, le moulin de M. Girod était en pleine activité et l'on venait de toutes les parties de la colonie voir fonctionner cette machine merveilleuse.

Enfin, M. l'Editeur, je sais exactement que le moulin et des cotons du premier moulin, que mon père a établi en la Louisiane. Le second fut pour son propre compte, après, et pour son propre compte, mon père établit dans la même paroisse un moulin, qui fut suivi de plusieurs autres.

M. Whitney inventa son moulin à coton à vapeur, en 1793, comment se fait-il que les planteurs de coton de la Louisiane aient été si peu habiles que pendant les dix ou douze premières années de ce siècle ils n'aient pas recherché par eux de demandes de moulins à vapeur, au point de ne savoir pas ce qu'ils entendaient? Comment se fait-il qu'en 1818, même sans faire que cela, M. Latrobe, ingénieur, résidant alors rue Ste-Anne, entre Bourgogne et Remparts, lui en ait encore commande deux, qu'il fit exécuter et qui, au coin des rues Casacalvo et Champs-Elysées, et qui furent envoyés à Cuba, où un ouvrier choisi par mon père alla les faire monter?

Mais pourquoi, me direz-vous, votre père ne prit-il pas un brevet d'invention pour ce moulin? Cela est vrai, ce fut son tort, car ce brevet lui aurait sans doute valu une fortune. Mais il ne le fit pas, pour une invention que celle du moulin (à trois roues) à retirer le coton de ses graines, et le perfectionnement apporté par lui à la construction des fourneaux qui font bouillir les chaudières des sucreries, fourneaux qui, jusque-là, étaient restés fort imparfaits. Oui, sans doute, des brevets d'invention et de perfectionnement eussent mis sa mémoire à l'abri de l'injustice dont elle a été l'objet. Mais mon père, hélas! trop libéral et trop généreux pour sa fortune, et trop modeste pour son honneur, et loyal au fond du cœur, n'a jamais voulu demander ces brevets. Quand on lui en parlait, il répondait que les inventeurs de cette espèce devaient appartenir et profiter à la communauté tout entière, et que ce serait un acte d'égoïsme que de vouloir les faire tourner au profit d'un seul homme. Il est mort dans ces sentiments, sans jamais s'en repentir.

Quoi qu'il en soit, les témoignages que j'invoque et dont je sollicite l'expression de la part de nos plus vieux concitoyens de la campagne principalement, s'ils daignent me les accorder, suffiront, je l'espère, pour mettre fin à cette longue contestation.

Recevez, M. l'Editeur, l'expression de ma reconnaissance anticipée et des sentiments respectueux avec lesquels je vous suis.

T. THÉARD.

FRANCE.

SÉNAT.—Dans la séance du sénat du 1 septembre, M. le marquis de Chasseloup-Laubat, au nom de la commission, a donné lecture du rapport sur l'amendement proposé par M. Bonjean, à propos de l'article 5.

M. le président: L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du projet de sénatus-consulte portant modification de divers articles de la Constitution.

La parole est à M. le ministre présidant le conseil d'Etat. (Mouvement d'attention.)

M. le marquis de Chasseloup-Laubat.—Messieurs les sénateurs, l'heure avancée ne m'a pas permis hier de prendre la parole après l'honorable M. Bonjean, bien qu'il me parût indispensable de faire connaître au Sénat l'opinion du gouvernement sur l'amendement en discussion, et de donner, à ce propos, quelques explications sur d'autres dispositions du sénatus-consulte.

En effet, l'amendement de M. Bonjean qui semble s'appliquer uniquement à l'article 5, modifiant les attributions du Sénat, se réfère encore à d'autres dispositions de la Constitution, puisque son but est de modifier les éléments des grands pouvoirs institués par elle et d'en changer toute l'harmonie.

En discutant presque exclusivement l'article que donne au Sénat le droit de s'opposer à la promulgation d'une loi, en examinant les inconvénients de ce qu'il appelle le veto du Sénat, l'honorable M. Bonjean n'a pas remarqué que le Sénat peut indiquer des modifications à une loi et la renvoyer à une seconde délibération au Corps législatif; c'est précisément pour rendre plus rares possible les cas où le Sénat aura à s'opposer à la promulgation.

Je voudrais montrer comment, en respectant ce qui existe, auquel il n'est permis à personne de toucher, en se renfermant dans les principes de la Constitution, le sénatus-consulte a pris toutes précautions contre les dangers qu'on a signalés hier.

Mais auparavant, messieurs, qu'il me soit permis de jeter un coup d'œil rapide sur les réformes successivement apportées à nos institutions depuis 1852 jusqu'à ce jour.

Et d'abord, ce serait une grande erreur de croire, comme on l'a dit à cette tribune, que la Constitution de 1852 a fait du Sénat un corps secondaire au corps législatif. En examinant de près cette Constitution, il est facile de se convaincre qu'elle contenait le germe de tous les pouvoirs... et j'ai été fort étonné d'entendre un de nos honorables collègues déclarer que la Constitution de 1852 était moins libérale que la Constitution de l'an VIII.

La distance est immense entre ces deux Constitutions; leurs caractères sont différents.

Je n'en veux citer pour preuve que deux traits précisément relatifs au Corps législatif.

La Constitution de l'an VIII disait: le Corps législatif vote les lois au scrutin, sans les discuter. La Constitution de 1852,—avant même les décrets de 1860—dit au contraire: le Corps législatif discute et vote les lois.

N'y a-t-il pas, entre ces deux Constitutions, la différence du silence à la parole? Or, la parole, messieurs, c'est la puissance!

Vous avez d'un côté le silence qui devait bientôt, en des temps de malheur, donner lieu à de sanglants reproches; vous avez de l'autre côté la parole; c'est à dire les libres et intéressantes discussions auxquelles plus d'un de nous a participé. (Très bien!)

Eh bien! messieurs, voulez-vous la raison de cette différence? C'est que l'auteur de la Constitution de 1852 s'était inspiré des grands principes consacrés par nos pères; c'est qu'il avait profondément médité notre histoire de l'an VIII. C'est qu'il voulait, en un mot, rester en communion de sentiments avec la nation; car il avait compris que si la France avait tout d'abord besoin d'ordre et de paix, le sentiment de la liberté n'était pas éteint chez un peuple toujours désireux de veiller à ses propres affaires. C'est qu'il savait que, grâce à lui, le calme renaîtrait, et qu'avec le calme il donnerait satisfaction à ces aspirations légitimes. (Très bien! très bien!)

Si, au début, les discussions du Corps législatif n'arrivaient à la nation que par les faibles échos d'un compte-rendu analytique, elles n'avaient pas moins pour objet les grands intérêts du pays. Les procès-verbaux des séances sont là pour affirmer que, depuis l'Empire, le contrôle et l'indépendance n'ont jamais manqué au Corps législatif.

C'est après une glorieuse campagne que l'Empereur, de son propre mouvement, résolut de faire participer directement à sa politique le Sénat et le Corps législatif, et pour cela, ordonna la publicité des séances.

A mon avis, messieurs, ce jour-là fut accomplie la plus grande et la plus sérieuse de nos réformes; car les autres en devaient découler.

Comme on l'a dit dans l'exposé des motifs, le chef de l'Etat avait mesuré la portée de cet acte; il savait que le force en allaient retirer les assemblées délibérantes; il savait que, pour s'occuper utilement de ses affaires, le peuple en doit connaître les discussions.

Bientôt les autres réformes se succédèrent.

On crée d'abord les ministres sans portefeuille, chargés d'exposer la pensée du gouvernement; plus tard, tous les ministres sont appelés non-seulement à défendre les affaires de leur département, mais à répondre aux interpellations. Les amendements rejetés par le conseil d'Etat peuvent être remis en délibération....

Voilà ce que contenait en germe la Constitution de 1852.

Aujourd'hui, nous faisons un grand pas de plus dans cette voie: de nouveaux pouvoirs sont conférés au Corps législatif.

Mais il s'agit de savoir si l'on a songé au contre-poids nécessaire, et si la société trouve, dans le nouvel état de choses, les garanties qu'elle est en droit d'exiger.

Le Corps législatif, en effet, a reçu beaucoup: l'initiative, amendement, interpellations, ordres du jour motivés, suppression de certaines incompatibilités, responsabilité des ministres, collective, soit individuelle; il est appelé à discuter toutes les lois, le budget.... en un mot, il exerce le pouvoir législatif dans toute sa plénitude, la possibilité que les ministres soient pris dans son sein lui permet d'établir des rapports plus intimes avec le gouvernement....

A toute cette puissance, il faut un contrepoids.

C'est, en effet, une nécessité reconnue par tous ceux qui ne veulent pas une Chambre unique, c'est-à-dire une *Convention*.

Le sénatus-consulte n'aurait donc fait qu'une partie de son œuvre, s'il n'avait pas cherché à organiser un pouvoir modérateur pour parer à ce qu'il peut y avoir de dangereux dans l'exercice des nouveaux droits dévolus à la Chambre des députés.

Vous savez quelles précautions ont prises toutes les constitutions qui avaient concentré le pouvoir législatif dans une seule Chambre. La Constitution de 91, la Constitution de 1848 avaient ordonné trois lectures.

Vous savez ce qu'est devenue la Constitution de 91. En 1848, les lois les plus importantes étaient soumises à l'urgence, précisément pour éviter les trois lectures et l'irritation qu'elles pouvaient entraîner.

Cela prouve qu'une assemblée unique, la supposant ou la sachant, ne peut trouver en elle-même les forces dont son pouvoir a besoin, et qu'il faut chercher ailleurs un contre-poids. (Très bien! très bien!)

Ainsi nous sommes tous d'accord avec l'honorable M. Bonjean sur les dangers d'un assemblée unique. Mais Dieu merci! nous n'avons rien de pareil! Et il faut avouer que l'auteur de la Constitution de 1852 serait tombé dans une singulière contradiction, s'il n'avait pas vu ce danger.

En effet, il résulte d'une citation faite par l'honorable M. Bonjean lui-même, que, dans le préambule de la Constitution de 1852, il est dit que la prépondérance d'une seule assemblée est une cause permanente de troubles.

Cet esprit profond et observateur qui s'exprimait en ces termes en s'adressant au peuple, n'a pas, le lendemain, donné à la France la prépondérance d'une seule assemblée; non, le pouvoir législatif est partagé entre deux assemblées d'origine différente.

Lisez l'article 4 de la Constitution: le chef de l'Etat, qui avait l'initiative des lois et qui en attribuait la discussion au Corps législatif, a conféré au Sénat le droit de s'opposer à la promulgation. Et cependant, la Constitution prévoyante pour empêcher que ce droit même dans l'excès de la plus calme et la plus sage ne fût à regretter en plus d'un, a placé le Conseil d'Etat comme intermédiaire entre le Sénat et le Corps législatif.

Et de son côté le Corps législatif ne pouvait rien faire sans le conseil d'Etat, dont l'intervention était en un certain une garantie efficace, et puissante, car vous connaissez des services qu'a rendus ce corps distingué, qui a été présidé longtemps par un de nos collègues, et dont plusieurs d'entre vous ont partagé les travaux. (Approbation.)

Mais pouvait-on maintenir cette organisation, lorsque, depuis 1860, les ministres allaient au Corps législatif et y mettaient même en rapport avec les commissions, lorsque depuis 1867 les amendements rejetés par le Conseil d'Etat pouvaient être pris en considération par le Corps législatif?

Il a donc fallu chercher ailleurs le contrepoids vis-à-vis du Corps législatif. Et d'ailleurs ne convenait-il pas d'opposer à la publicité de discussion la publicité de discussion?

C'est donc au Sénat qu'il fallait s'adresser!

Mais il ne fallait pas seulement songer à une extension du droit du Sénat de s'opposer à la promulgation des lois.

L'A n'était pas la solution du problème. Ce droit, c'est l'arme extrême, c'est l'arme des circonstances extrêmes, des heures où la conciliation n'est plus possible! Il n'est donc plus exact de comparer le rôle du Sénat avec celui du Conseil des Anciens.

Le Conseil des Anciens n'avait qu'un pouvoir: adopter ou rejeter les lois.

Le Sénat aura à remplir une mission de conciliation. Ne nous parlez plus de véto, de véto absolu; c'est quand c'est vous qui nous demandez des modifications comme celles que nous avions toujours vues exercer un véritable droit de véto vis-à-vis de l'autre.

Ce qu'a voulu le sénatus-consulte, messieurs les sénateurs, c'est que vous ayez un pouvoir modérateur, pouvoir qui rentre si essentiellement dans votre caractère et dans vos attributions. Ce qui nous importe, c'est que par vos sages conseils vous puissiez arrêter des résolutions précipitées et dangereuses; c'est que vous puissiez indiquer des modifications dans les lois déjà adoptées ailleurs et appeler de nouveau sur ce point l'attention du Corps législatif.

Ce renvoi au Corps législatif n'appartiendra pas seulement au principe de la loi, mais il y trouvera des changements utiles.

Et comme rien ne vous forcera à accepter la loi, si elle vous revient sans modification, les votes de la commission resteront toujours ouvertes et le sénat de ses transactions jouera un rôle bien plus important dans notre mouvement politique, qu'un tel rôle ne pas, la transaction gouvernera le monde raisonnable.

Voilà le rôle grand et considérable qui est réservé au Sénat. Il sera investi d'un pouvoir modérateur, et sans porter atteinte aux prérogatives du Corps législatif, il pourra arrêter des résolutions trop précipitées et que leurs propres auteurs pourraient regretter plus tard. (Approbation marquée.)

Mais notre Constitution ne prête-t-elle à ce rôle assigné au Sénat, et une telle situation n'est-elle pas de nature à créer des conflits?

Pour moi, il n'y a aucun doute à ce sujet dans mon esprit, et je réponds négativement.

Dans toute société, il y a des intérêts divers. Les uns sont mobiles, agités, inquiets. Les autres sont calmes, traditionnels, permanents. Au contact de ces intérêts divers, naît le progrès social.

Pour remplir le rôle de modératrice, deux conditions sont nécessaires à une assemblée. Il faut qu'elle procède des intérêts permanents de la société, et que ses membres jouissent d'une entière indépendance. (Adhésion.)

Il faut qu'ils ne relèvent de personne, il faut qu'ils n'aient rien à solliciter du prince pour maintenir leur situation, rien à solliciter des électeurs pour maintenir leur mandat. (Marques nombreuses d'assentiment.) Car s'ils ne pouvaient conserver leur siége que sur le bon plaisir du prince, le public aurait le droit de mettre leur indépendance en doute (Très bien! très bien!), et s'ils en viennent à se préoccuper des électeurs, il y aurait un certain embarras dans leur situation. (Nouvelle approbation.)

Comment le Sénat n'offrirait-il pas toutes les conditions nécessaires pour jouer le rôle que le sénatus-consulte lui assigne, lorsque tous ses membres sont dans la position la plus indépendante, lorsqu'après avoir rempli les plus hautes carrières ils apportent ici aux affaires de l'Etat le tribut de leur expérience et de leurs lumières, lorsque la plupart d'entre vous appelés par le suffrage universel dans les conseils généraux, y prennent dans cette enceinte les différentes parties du pays? (Vif assentiment.)

Il est difficile d'imaginer une assemblée qui reflète aussi bien les intérêts permanents du pays, et qui doive apporter à l'examen des lois plus de sagesse et de réflexion.

Malgré cela, des conflits ne risqueront-ils pas de naître entre le Sénat et le Corps législatif? Notre organisation sera-t-elle assez forte pour les supporter?

En vérité, pour quelques personnes, on dirait que les règles qui régissent les sociétés humaines ont toute la rigueur des problèmes d'algèbre. Mais dans quelle Constitution des conflits ne peuvent-ils pas se produire?

Dans toutes les constitutions, même les plus libérales, les conflits sont possibles entre les deux assemblées. C'est en vain que sur le frontispice de ces constitutions est inscrite la fameuse maxime: *Fiat justitia ruat cœlum*. Les difficultés de détail et d'exécution sont inévitables.

Car, il n'appartient qu'à Dieu d'organiser cet ordre admirable et éternel qui établit l'équilibre parfait dans la marche des mondes. (Mouvement d'approbation.)

On ne veut, je ne sais donc dans la conduite des choses humaines faire abstraction de la sagesse des hommes.

Moi, j'y crois, je l'avoue; j'y ai confiance, et lorsque nous sommes devant vous, messieurs, je ne puis ailleurs nous avons le droit d'y croire. Je n'éprouve donc aucun embarras à le dire, lors que vous penserez à introduire des modifications dans une loi, c'est qu'il y aura nécessité. Et pourquoi supposer que l'autre assemblée ne puisse être également touchée de la sagesse de vos motifs? Quel intérêt aurait-elle à ne pas y rendre?

Je suis convaincu que, malgré tout, la raison finit toujours par avoir raison. Je le crois, malgré la mobilité de notre caractère, qu'on a peut-être exagérée depuis Jules César. (Léger mouvement.)

Mais même dans cette hypothèse, on nous fait encore une objection.

On dit que dans l'esprit public ces sortes de difficultés se trouveront toujours à l'avantage du Corps législatif qui l'emportera toujours, parce qu'il a la puissance et le prestige de son origine.

Je ne crois pas qu'il soit à se préoccuper d'une idée qui n'a que peu de valeur. Je crois, moi, que la force et la faiblesse des assemblées ne viennent que d'elles-mêmes, mais de l'opinion publique. (Très bien! très bien!)

Sous le régime d'un corps politique l'entraîne hors des limites de la raison, s'il abuse de la situation, s'il se donne des torts, alors son prestige s'évanouit. Il ne faudrait pas remonter bien haut pour trouver l'exemple d'une situation pareille. C'est là le triomphe de la civilisation dans les sociétés humaines. (Très bien! très bien!)

Défendez les grands intérêts permanents de la société, et laissez de côté toutes les vanités, vous serez forts et vos discussions seront respectées de tous.

D'un autre côté, quand nous avions devant nous le Sénat, investi du rôle que la Constitution et le sénatus-consulte lui confient, fallait-il aller plus loin? Et pour satisfaire à des théories certainement respectables, fallait-il lui donner de nouvelles attributions, mais lui enlever, en même temps, une partie de celles qui ont permis d'arriver sans secousse à ces institutions libérales vers lesquelles l'Empire a toujours marché d'un pas ferme et si constant?

Nous ne l'avons pas pensé.

Le pays accepte les réformes sans crainte et sans arrière pensée, parce qu'il a pleine et entière confiance dans le prince qui nous gouverne; il ne veut enlever au souverain aucun des pouvoirs qu'il lui a donnés, car il sait avec quelle sollicitude il a su présider aux réformes dont il a pris l'initiative. (Vive adhésion.) Ce n'est pas au lendemain du Message et de l'amnistie que le doute peut trouver place dans les cœurs. (Assentiment.)

Le pays n'a qu'à jeter un regard en arrière pour voir le chemin parcouru, et pour avoir la conscience que le gouvernement ne peut revenir sur ses pas. Messieurs, le fleuve dont nous suivons le cours ne se remonte pas! (Très bien! très bien! Mouvement marqué d'approbation.)

LA MOITIÉ D'UN OEIL.—Le *Lewiston Democrat* dit: "Nous présumons que quiconque possède la moitié d'un œil peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité." A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 25 septembre 1869.

Le marché monétaire proprement dit est dans le même état depuis plusieurs jours. Il y a demande animée d'escomptes et les capitaux disponibles sont limités dans les rues et dans les banques. La plupart des emprunteurs ne peuvent placer leur papier qu'à des taux onéreux. Dans les rues les billets de premier ordre ou compagnés d'excellentes garanties collatérales sont cotés à 1 pour cent par mois, le No. 1 sans garanties collatérales à 1 1/2 et les billets No. 2 à 2 1/4 à 2 1/2. Le papier hypothécaire est à 9 à 12 pour cent par an, le No. 1 et 15 à 18 le No. 2.

L'or a ouvert, nominalement, à 133 à 134 et après avoir touché à 136, a fermé à 131 à 131 1/2. L'effervescence d'hier s'étant calmée et le télégraphe nous ayant annoncé que le "Gold Board" s'était ajourné à lundi, il ne s'est fait que quelques achats pour couvrir ou spéculer sur les cours probables de l'or la semaine prochaine. Les opérations embrassent $10 000 à 134, $10,000 à 134 1/4, $2,000 à 134 3/4, $1,000 à 135, $500 au même taux, $1,500 à 135 à 135 1/4, $15,000 à 135 1/4, $5,000 à 135 3/8, $5,000 à 135 1/2 et $2,000 à 135.—Dans l'argent, $1,000, en demi piastres américaines, se sont vendues à 132 1/2 et $500 à 133. Il ne s'est pas vendu de piastres mexicaines. Nous cotons, nominalement, les demi-piastres américaines, à 131 1/2 à 132 1/2, les piastres mexicaines à 3 à 3 1/2 de prime sur l'or.

Il ne s'est d'abord presque rien fait dans le change étranger, car il n'y avait pas de transactions dans Wall street, et les banques exigeaient une forte hausse pour se protéger contre les variations qui pourraient avoir lieu lundi, mais les choses se sont améliorées plus tard. Les porteurs se sont montrés disposés à faire des concessions à mesure que les offres augmentaient. Les ventes de Sterling comprennent 4000 livres connaissement à 112 à 112 3/8, 500 et 2000 livres banque à 111 1/2.

Dans le change sur France, 200 000 francs, en change de commerce, à 5 .., 50,000 à 4 03 3/4, une somme ordinaire à 4 02 1/2, 50,000 à 3 98 3/4, 150,000 à 3 97 1/2 et 125,000 de banquiers à 3 95 1/2 à 3 96 1/4. Nous cotons le sterling nominal à 142 à 142 1/2 le connaissement et clear et 111 1/2 à 111 3/4 le change de banque, le change sur France, à 4 01 3/4 à 4 01 1/4 le premier et 3 96 1/4 à 3 95 le second.

Le change américain a été calme et légèrement déchu. Les banques ont tiré sur New York au pair à 1/8 d'escompte. Les ventes sont: $15,000 de banque, à vue, sur New York, à 3/16 d'escompte, $25,000 en change de commerce à 1/4 $20,000 à 1/4 à 3/8, $1,000 à vue, sur Boston, à 1/4.

Aucune vente d'actions ou de bonds n'a été annoncée.

Les mandats de la police métropolitaine ont été en demande, à une hausse. La seule transaction annoncée est de $3000 à 91. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 83 à 90.

Les mandats de l'Etat n'ont pas varié. Les courtiers ont acheté à 76 à 80 et vendu à 77 à 82.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi, soir, 25 sept. 1869.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2350 balles, prises à des prix irréguliers et qui, à partir de midi, ont montré une raideur croissante. Nous cotons actuellement le good ordinary 25 à 25 1/4 c, low middling 25 3/4 à 26, middling 26 1/4 à 26 1/2 et strict middling 27 c.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1869, balles....	710	
Arrivé depuis notre dern. rap....	1176	
" précédemment....	24941	26117
		27217
Expédié aujourd'hui....	1276	
" précédemment....	6933	8209
Stock en mains....		19008

SUCRE ET MELASSE.—Quelques boucauts de sucre et quelques barils de mélasse ont été reçus de la côte, ce matin. Hier soir, 25 à 30 boucauts de sucre se sont vendus au magasin aux prix antérieurs. Le sucre de la Louisiane en vend par le placement 12 1/4 pour le bon commun, 12 3/4 pour le fair, 13 1/4 à 13 3/4 pour le fully fair et 14 1/2 pour le prime. Le sucre de Cuba est classé se vend au commerce à 11 1/4 la livre de centrifuge. Peu de mouvement dans la mélasse nous continuons nos cotes. Le stock de sucre en mains est porté à 2000 boucauts de sucre de la Louisiane, 1000 boucauts et 10000 caisses de Cuba—distraction faite du sucre qui est actuellement sous raffiné. Il n'y a pas de mélasse en mains sauf celles qui sont épurées dans les mains de commerçants.

ARRIVAGES DE L'OUEST.—Le steamer Lady Gay, de St-Louis et des chalands de Louisville, sont arrivés les depuis notre revue d'hier.

FARINE.—Le medium et les grades moins élevés sont comparativement rares, mais les meilleures qualités abondent et le marché est calme et les prix fixés bas. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 3500 barils de l'article dont 25 et 50 de fine à $5 50, 100 de superfine à $5 85 200 de double extra et 150 de triple extra à $6 05, 150 de double extra à $6 10, 75 et 300 de triple extra à $6 12 1/2, 200 do à $6 15, 200 de triple extra à $6 35, 330 do à $6 20, 145 d'extra de choix à $7 75, 310, 750 de choix à $6 des conditions privées.

MAIS.—Il n'y en a pas un débarcadère et les ventes se sont conséquemment bornées à 250 sacs de mélangé, en mauvais état à $1 le boisseau, 105 de blanc, 100 do à $1 07 1/2. Le blanc est coté $1 07 1/2, de jaune à $1 10 le boisseau.

AVOINE.—Le marché est ferme et il s'est vendu aujourd'hui 100, 150 et 500 sacs à 60 c le boisseau.

SON.—Rare et ferme. 100, 100 et 250 sacs vendus à $1 20 les cent livres.

FOIN.—Demande meilleure et plus ferme. 250 barils de prime de l'Ouest, vendus à $27 et 60, 50 de qualité de choix à $ 30 et 100 do à $29.

PORC.—Calme. 70 barils mess overweight vendus—deux lots à $34 le baril.

BACON.—L'approvisionnement de bacon est faible et les prix fermes. Les épaules continuent 17 1/2, les côtes clear ribbed 20 5/8 et les côtes désossés 21 c, les jambons passés au sucre 21 à 25 c. la livre.

SAINDOUX.—Le saindoux est calme, mais ferme à 19 à 19 1/2 c pour l'article en tierçons et en barillet 21 1/4 c.

BREAKFAST BACON.—L'article est calme à 21 à 22 c la livre.

LAINE.—Le marché est presque dépourvu de laine. La mexicaine est cotée à 17 à 19 c et celle du Texas toute d'automne 23 à 25 c la livre.

SUIF.—Bonne demande pour l'exportation et les prix sont fermes à 10 1/4 à 10 1/2 c pour le suif du Texas No 1 et 11 à 11 1/4 c pour le suif de rendement opéré en ville.

CAFÉ.—La fluctuation dans l'or a jeté le marché dans l'incertitude et les cotes sont nominales à 10 1/2 à 10 3/4 c la livre—droits payés—pour le prime, 10 c pour le good fair, 15 à 15 1/4 c pour le fair et 11 c pour l'ordinaire.

BEURRE.—Le beurre de choix continue à être rare, mais les autres grades sont calmes. Nous cotons le Goshen de choix 45 à 46 c, l'inférieur du Nord 31 à 38 c, la qualité de choix de l'Ouest à 30 à 31 c, inférieur 20 à 25 c la livre.

FROMAGE.—Les grades de choix sont rares et en demande, mais les autres qualités sont rares. Nous cotons le Western Reserve 16 à 17 c, le factory 18 à 19 c, le factory du Nord 20 c et le fromage-crème 21 à 21 1/2 c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City 25 septembre 1869.

Pas d'arrivages hier.

Vendu hier 171 têtes du Texas, 15 veaux et veaux d'un an, et 4 vaches à lait.

A vendre—136 bœufs du Texas, 25 vaches à lait.

Bœufs du Texas, de choix nourris au maïs, par lb, net	—	à	—
do do 2de qlt., par tête	—	à	—
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	35 00	à	45
Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête	25 00	à	30 00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	15 00	à	20 00
Cochons par liv., gr	9	à	9 1/2
Cochons (Stock) par tête gr	7 50	à	9 25
Moutons 1re qlt., par tête	4 00	à	5 00
Moutons 2de qlt., par tête	3 00	à	3 50
Moutons 3me qlt., par tête	—	à	—
Vaches à lait, du choix, par tête	50 00	à	100 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	30 00	à	40 00
Veaux, par tête	7 00	à	10 00
Gros veaux, par tête	8 00	à	10 00
Chèvres par tête	1 50	à	4 00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Dimanche matin, 26 septembre 1869.

Le temps, hier, était au beau; une brise du nord ouest tempérait l'ardeur du soleil. La levée offrait un aspect tout à fait animé; les bateaux en partance ont donné lieu à beaucoup d'affaires; ils étaient nombreux et avaient beaucoup de fret; il y avait aussi un grand nombre de voyageurs.

Trois bateaux seulement sont arrivés: le Welcome, de Ouest Bâton Rouge, le Tablequah, de la Rivière Rouge, lequel avait 465 balles de coton et 1019 sacs de graines; le Fisk, de Louisville.

Sont partis le Crescent, le Myrtle et le T. D. Hine, tous les trois pour la paroisse Plaquemine; le Welcome pour Ouest Bâton Rouge; le Golden Era pour les Opelousas, le Latawana et l'Era No 10, tous les deux pour la Rivière Rouge; le Henry Ames, le Frank Pargoud pour Vicksburg, le Mary Houston pour Louisville, et l'Emma No 3 pour Cincinnati.

Pour aujourd'hui nous n'avons pas de départs réguliers, mais pour demain nous aurons le Right Way pour le Bayou Lafourche, et le bateau de la malle le National, pour Bayou Sara.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU

Dr C. McLANE,

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.
Vos enfants sont-ils malades?
Ont-ils une démangeaison continuelle au nez
Ont-ils un appétit vorace?
Ont-ils le ventre dur et enflé?
Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?
Ont-ils des déchirements d'estomac?
Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?
Sont-ils momentanément aveugles et sourds?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre, comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature, FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

LE NOEUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox et Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

Liste Officielle des Lettres Françaises.

Restant au bureau de la Poste, le 25 Sept.

LES BUREAUX SONT OUVERTS LE DIMANCHES DE 9 A 10 1/2 HEURES A. M. ET DE 1 A 2 1/2 HEURES.

A — Arcenaux C Miss, André J, Ademas V, Alvarado J, Aldigé R P

B — Bazile F, Bales L, Bree H, Bernard J, Bouchard J, Bourreaud Vve, Buys A, Bal Jique, Bares B, Bressux M Mrs, Bossé L, Bouvain F, Bourgeois F, Buy, Blart Chs, Bear J, Benno L, Bonin R, Bounet A, Brugnes Aut, Bogué M

C — Chapelin (boulanger), Cavelier Chs, Cassotte F, Coustet F, Claverie Jn M, Claverie A Mlle, Claudon L, Cassard A, Collier, Cavaroc A, Carion A Mrs, Candau F, Cresson L C, Cordova M

D — Daurega M Mlle, Davis L, Despeaux V, Delery M Mrs, Delhoune A A, Delacroix MMlle, De Catiges J, Duco J, Duranceau J, Ducro E, Dalon A P, David P Mrs, De su O Mme, Debat Mme, Delas J, Derouce A, Ducos Fgois, Dubiroa A, Dubarry F, David G V R, Dasha H Mme, Delle H, Decade E Mrs, De Gruy L F, De Bergue St P, Duclos Ang, Dumas F, Ducro E Mme

E — Escobedo M, Expert F, Etienne J, Eugenie Mlle

F — Favrat O Miss, Fuzo Jos, Farye A, Fourcade St C

G — Gil Jacinto, Grand F, Gradinger A, Gosset E, Gouny Claudius, Guiberso M, Gausse F, Garbei D, Gonzales S Mrs, Golard Vve, Garcia P F, Gaillard A, Gerard L, Guidon F

H — Hernandez Joaquin

J — Jaquet A, prof., Jeannin J B Vve, Joly Jos

L — Labauve Vve, Labarthe J J, Larochelle L A, Letenge A, Lepage A C, Larroque J, Latour Mme, Lavigne D, Leblanc P, Lubi & Charpentier, Lautier L, Laglona M A Mme, Lamandre F, Le Normand J M, Louis Hy

M — Mairret Bte, Marceau O, Mauane A, Merrero A, Michel F, Molaison Theo, Masquère E, Margay M E, Mancouvrier T D, Morton J F, Moreaux, Mitchell R, Maumus J, Marchland O, Martel C, Mignonet P, Millaudon C

N — O — Nabs M, Orsece M Bra, Nardin J Mme, Noé P B

P — Picard J Bro, Perez Jn P, Peyroux C, Popeus N, Palette C Mme, Perret A Mlle Mme, Philippe E, Pos. Jn J P Rev, Parent L Mlle, Perresaud J, Philippeau E D, Pajol Jean

Q — Quatrevaux E A

R — Rels A, Renge Alex, Rouyer Casimir, Rancel J, Renu J, Ruber Jn P, Ravelet & Son, Rivet H Mme, Romain A

S — Saux Jn M, Saugat U, Setarin J, Sandova O, Savonniere Hy, Sendre Bte

T — Tardos L, Thiebaude C, Tourner N, Trabac C, Templet C E M Ie, Tirse Anz, Toust A Vve, Turbert L A, Trenchant F Mme, Tournelles G, Targe L Mme

V — Vincent J M Ie, Verger & Co, Varragno D L, Villeré P, Vignaud J, Vinet Theo, Vesseron Hy, Vernier Vve, Viavant Aug

W — Witz Alp

Initiales: A J C Vve

CHAS. W. LOWELL,
Maître de Poste.

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES

CAMPEMENT RESTAURANT.

72 Rue de Chartres.

AUGUSTE BROUÉ annonce à ses amis et au public, que depuis le 17 juillet, il a réduit ses prix:

Déjeuners (avec vin) — 50 sous
Dîners (avec vin) — 75 sous

Chambres garnies pour les voyageurs. Au premier, un grand salon. Table de 60 couverts pour repas de noces et parties privées. 17 sept—1m

HOTEL DESOTO,

TENU PAR F. LASBENNES,

COIN BELLE-LEVEE ET BIENVILLE.

Cet Hôtel qui vient d'être complètement restauré, offre aux voyageurs tout le confort désirable. Les chambres sont belles, spacieuses et bien aérées. Situé à une très petite distance de la rue du Canal, il est à la portée de tout les bureaux publics et des grandes maisons de commerce. Salle à manger au 1er. Magnifique salon pour Pension Rayel. Le chef de cuisine est de première ordre. Prix par jour, $2 par $ 4, selon la chambre; par mois, $ 25 à $40, selon la chambre.

On demande des domestiques. 3sept—1an

REOUVERTURE DU RESTAURANT PINO,

23 ...... rue St Charles 23

Le soussigné annonce à ses amis et au public qu'il a réouvert le restaurant et salon d'huîtres ci-dessus, et qu'il le tiendra sur un pied convenable et qu'il s'efforcera de toujours mériter la faveur du public.

A. CAMORS. 19sept—1m

Restaurant de Paris,

32 rue Bienville,

OSCAR LEURHY, Propriétaire
PHILIPPE FORGET, Gerant.

Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien aérées, pour habitants. 16 mai—1an

RESTAURANT COSMOPOLITE.

Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane, LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera toute ce qu'un salon donne de mieux et toute espèce de vins de choix. Les soupers, diners, repas de noces, etc., y sont fournis sans délai.—Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jour et nuit. 14 mai—1an

REOUVERTURE Du Lake Park House et Restaurant de N. MILLER,

au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.

LA REOUVERTURE de cet établissement a eu lieu, pour la saison, le 21 mars 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière. Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraîchissements, ainsi que les mets les plus fins.

De belles chambres pour repas et mariages y sont attenantes.

N. MILLER, Lake Park House. 20mar—6m

Café de la Bourse,

TENU PAR PINO & COURCHÉ.

8 ...... RUE CARONDELET 8

CES Messieurs ont l'honneur d'informer leurs nombreux amis et le public qu'ils viennent de monter un établissement à l'instar de Paris, situé à l'adresse ci-dessus, dans la direction duquel ils soins les plus assidus. Rien ne sera négligé pour satisfaire les personnes qui voudront bien les honorer de leur présence. M. PINO a déjà fondé, dans notre ville plusieurs établissements qui ont joui d'une réputation méritée, et M. COURCHÉ, qui est bien connu, tenait le café de l'Hôtel Washington, au lac Pontchartrain; ils espèrent, par conséquent, que la nouvelle entreprise sera digne de leur patronage. 12sept—1m

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 19,
Nouvelle-Orléans,

Entre les rues Commune et Canal.

D. M. STELLA, Propriétaire. 4v 1an

BISMARK.

CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est foulé tous les soirs par les amateurs de BONNE BIÈRE, DE JEUX D'ÉCHECS, DE CARTES, DE DOMINOS, ETC.

Concert tous les soirs.

Restaurant à la carte. 6 mars 1an Mar. JD

MEDECINS.

Etablissement Hydrothérapique DE BILOXI,

SOUS LA DIRECTION DU DOCTEUR H. RANCÉ.

LE DR. RANCÉ a l'honneur d'annoncer au public que cet établissement sera ouvert, mardi prochain, 1er courant, et en état de recevoir les convalescents ou malades qui voudront bien se confier à ses soins, ainsi que toutes personnes qui, pour cause de débilité, désireraient se rendre sur ces lieux pour y prendre des bains de mer ou d'eaux de sources.

Pour les conditions d'admission, s'adresser au Dr Chs. Delery, 131 rue d'Orléans, président du bureau d'administration, ou à M. A. Doriocourt, rue Royale 137, trésorier du même bureau.

Il y aura une réduction de prix pour les actionnaires. 4 août—3m

AUX DAMES.

LE DR. URBAN, qui exerce la profession de médecin depuis trente-cinq ans, annonce respectueusement aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'il se consacre exclusivement au traitement des maladies des femmes. Quelle que soit la nature du mal, il opère la guérison qu'il promet. Il guérit promptement des fistules, des hémorroïdes, de la faiblesse nerveuse, de toutes les maladies de la matrice, des menstrues, etc. Les consultations sont strictement confidentielles.

Le cabinet du Docteur est à l'angle Nord-Est des rues Rampart et Douane. L'entrée en est au No 195 de la rue de la Douane. 27 mai—6m

DR. A. LANDRY,

De la Faculté de Paris,

60 Rue Domaine, encoignure Royale, 60

TRAITEMENT HOMOEOPATHIQUE.

LE Dr. Landry a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MÉDICATION HYDROTHÉRAPIQUE douches froides, sudation suivie de douches froides. Ce traitement, particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement antérieur, est spécialement applicable aux cas de rhumatisme, goutte, gravelle, névralgies, fièvres intermittentes, paralysies, dyspepsie, maladies du foie, diarrhées et dyssenteries chroniques et à toutes les maladies particulières au sexe féminin. Dans certains cas déterminés, ce traitement peut être suivi à domicile.

Consultations de 2 à 3 heures P. M. 8juin—1an

Le Dr. LUKE

TRAITE toutes les maladies secrètes, la Syphilis sous toutes ses formes, fait disparaître les mauvais effets du mercure, guérit de la spermathorée, et de l'abus des forces de la nature. Les maladies auxquelles les dames sont sujettes sont l'objet d'une attention spéciale. Les salons sont disposés de telle sorte que les malades ne se voient pas. Le cabinet du Docteur est au No 150 de la rue Bienville. 7 avril—1 an

Margaret Haughery,

Boulangerie mécanique, à vapeur de MARGARET,

Nos. 74, 76 et 78 de la rue de la Nile-Levée, Nile-Orléans.

LES ordres sont promptement exécutés et livrés en ville sans frais de transport. 27 juillet—1 an

J. K. BAILEY,

246 ...... Rue du Canal 246

VINAIGRE.

Etabli en 1840.

ACHAT de cidre vin et bière aigres. Achat de barils vides. 2juillet—1an—3fps

H. F. GIVEN,

11 ...... RUE DE L'UNION 11

COURTIER DE SUCRE ET DE COTON, — ET — NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE, Nouvelle-Orléans. 16juil—6m

POUR LE HAVRE.

Le Navire de première classe et fin marcheur ANSAM VALLEY, capitaine Roberts, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira incessamment.

Pour fret, s'adresser à LOVELL & BAILEY, 23 rue Carondelet. Ou à W. R. BUDDENDORFF, 16 rue Carondelet. 22 sept—

POUR LE HAVRE—(Départ prochain)—La barque clipper "FILLE DE L'AIR", de première classe, capitaine Davis Lewis, peut prendre une petite quantité de fret. S'adresser à DIXEY & DESHON, No 37 de la rue de l'Union. 1sept—

INSTITUTIONS

EXTERNAT POUR LES ENFANTS DES DEUX SEXES,

(Dirigé par Mlle C. Chapois.)

128 ...... RUE ROYALE 128

(Entre les rues Toulouse et St-Louis, vis-à-vis l'Etablissement Moreau.)

MLLE C. CHAPOIS a l'honneur d'annoncer aux parents de ses élèves et au public en général que la réouverture de son école est fixée au 1er septembre. Le local est spacieux et bien aéré, et une vaste cour permet de réserver un endroit séparé pour les récréations aux enfants de l'un et l'autre sexe. L'anglais, le français la musique y sont enseignés avec le plus grand soin à des prix modérés et en rapport avec le degré d'avancement de chaque élève. Mlle Chapois remercie les familles du bienveillant patronage qu'elles lui ont accordé jusqu'à présent, et sollicite la continuation de la même bienveillance. 29 août—2m—3fps

Collége Jefferson Ste-Marie,

Paroisse St-Jacques, Lne.

LA session prochaine de ce collége commencera le 4 octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent sont à même de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète.

PRIX.—payable d'avance—$90 en or, (ou son équivalent) pour mi-session de cinq mois.

Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. F. Poursine & Cie, rue Natchez, N le-Orléans. 18 août—3m. M. D. J.

EDUCATION.

UN ecclésiastique catholique convalescent, désire donner des leçons privées de classique à quelques jeunes gens soit chez lui ou à domicile, même il se chargera d'être précepteur de trois ou quatre enfants, dans une bonne famille.

S'adresser immédiatement à l'Evêché, ou à M. l'Administrateur du Diocèse ou au bureau du Propagateur Catholique, rue Conti, No 49.

Nouvelle-Orléans, 23 septembre, 1869. 24sept—3f

Collége de la Passe-Christian,

PASSE-CHRISTIAN, MISS.

Sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne.

L'OUVERTURE des classes de cette Institution littéraire et scientifique aura lieu le LUNDI 4 octobre.

Les études régulières seront immédiatement reprises et continueront sans interruption.

Pour les conditions et autres détails, voir les circulaires de l'Institution; ou, s'adresser, par écrit, au Frère Isaiah président du collége.

N. B.—Le Frère Isaiah et quelques-uns de ses professeurs seront à la Nile-Orléans, au collége Ste-Marie, le VENDREDI, 1er octobre. Ils en partiront, avec leurs élèves, dans la matinée du lendemain, pour la Passe Christian, par le steamer Laura.

Les élèves qui ont l'intention d'entrer au collége sont priés de se tenir prêts ce jour-là, afin qu'il n'y ait pas de retard, le lundi suivant, à l'ouverture des classes. 21sept—1f

INSTITUTION DES Religieuses de Saint-Joseph.

(RUE ST-PHILIPPE, ANGLE GALVEZ)

Nouvelle-Orléans.

LE régime de cet établissement est tout maternel. Jamais les maîtresses ne se séparent de leurs chères élèves, même table, même récréation, mêmes dortoirs; tout en un mot rapproche les religieuses des jeunes personnes qui leur sont confiées.

L'INSTRUCTION donnée aux élèves dans cette académie doit, pour ne pas être au dessous du progrès intellectuel de notre époque, se faire d'une manière complète et sérieuse; l'enseignement embrasse donc, en anglais et en français, toutes celles des connaissances qu'il importe aujourd'hui de posséder.

Les études anglaises sont confiées aux soins de Religieuses Américaines afin d'assurer aux élèves la pureté de la prononciation.

Un examen général présidé par l'Aumônier de l'établissement et auquel sont invités des ecclésiastiques distingués termine l'année d'étude.

Une distribution solennelle permet aux parents de jouir des petits triomphes de leurs chères enfants. Quant à l'Education elle est loi l'objet de soins particuliers et de tous les instants. Sans recourir jamais aux moyens de contrainte envers leurs élèves, mais parlant à tous le langage du cœur et de la raison, les Religieuses de St-Joseph s'appliquent à leur inculquer les principes de piété solide, à former leur jugement, à mener à bien leurs dispositions heureuses et enfin à entretenir dans le cœur de chaque enfant des sentiments de respect, de reconnaissance et d'amour pour les parents.

Les élèves appartenant aux différents cultes sont admises.

NOTA.—Pendant la saison des bains le pensionnat se transporte à la Baie St-Louis où les Religieuses de S. Joseph ont une académie florissante.

CONDITIONS:

Le prix de la pension est payable à l'avance PAR TRIMESTRE $50 00

Blanchissage	do	10 00
Entrée	do	10 00
Piano	do	24 00
Chant	do	6 00
Dessin	do	9 00
Pastel et peinture à l'huile, Aquarelle, sépia, Etudes de nature, Lavis, peinture sur velours, sur soie, sur porcelaine, sur bois		selon le nombre des élèves

Toutes les genres de travaux à l'aiguille, couture, broderie, tapisserie, ouvrages en chenille, en soie, broderie d'or, tableaux en cheveux, fleurs artificielles, etc, sont enseignés aux élèves sans rétribution supplémentaire.

Pour plus amples informations s'adresser à Madame la Supérieure de l'Académie des Sœurs de St-Joseph Nile-Orléans (Boite 1611) ou à M. C. D. ELDER, Agent.

Classe d'Ouvrages Manuels.

Les Sœurs de St-Joseph ouvriront le 1er jeudi d'octobre une classe d'ouvrages manuels, tels que: tapisserie, broderies en or, en soie, en laine, sur tous tissus. Ouvrages en cheveux, fleurs artificielles, etc. etc à des prix modérés. 19 sept

Prospectus du Collége de l'Immaculée Conception,

à la Nile-Orléans.

CETTE Institution littéraire incorporée par l'Etat de la Louisiane et autorisée à donner des degrés, est dirigée par les Pères de la Société de Jésus. Les bâtisses sont bien adaptées aux besoins d'un Collége. Une cour complètement séparée de la rue est réservée pour les externes de l'un et de l'autre sexe... depuis 8 heures et demie du matin, jusqu'à leur départ, à l'exception des récréations.

Les cours embrassent le grec, le latin, le français, l'anglais, la poésie, la rhétorique, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la chimie, la philosophie, la tenue des livres et les branches ordinaires du commerce. Les élèves ne sont admis au collége qu'autant qu'ils sachent lire et écrire.

L'instruction morale et religieuse des élèves est le principal but des professeurs. Les parents reçoivent chaque mois, un bulletin qui leur annonce quels sont la conduite, le travail, l'assiduité et la position de leurs enfants, ainsi que le nombre de jours qu'ils ont assisté à la classe. L'année scolaire commence le 1er lundi d'octobre et finit vers le 1er juillet.

Conditions.—Cours scolaire d'avance. Cours préparatoire. Cours supérieur: 2 mois $20. Les élèves recommencent le 4 octobre.

F. GAUTRELET, S. J., Président. 18sept—2m

Institution G. H. GORDON

CETTE Institution a été transférée au No 142 de la rue des REMPARTS, entre Toulouse et St-Pierre, près la Place Congo.

Les classes de latin et de grec pour les commençants s'ouvriront le 1er octobre 1869.

Il y a des classes de dessin linéaire, de tenue des livres &c. de 6 à 9 heures DU SOIR. 19 sept—1m

Institution Lespinasse.

A Fort Washington près de Highbridge, New-York.

Sous la direction de M. N. A. LESPINASSE, gradué de l'Université de Paris,

Et de M. V. PRÉVOST, ancien Principal de l'Institution Chegaray à New-York.

LES Cours recommenceront le 15 septembre.

M. Lespinasse continuera à diriger l'étude des langues modernes, et la préparation aux écoles polytechniques, Ecoles Navale de West Point.

M. Prévost se charge des sciences pratiques et aura à sa disposition les magnifiques Cabinets de Physique et de Chimie dont il a doté l'établissement.

Circulaires, à la Librairie de J. A. Jaquet, 139, rue Royale, Nouvelle-Orléans. 3 sept—1m

Institut St-Charles,

Pour les Jeunes Demoiselles, 104 et 106, rue Bourbon.—Nile-Orléans.

LES classes recommenceront dans cette Institution le 1er septembre.

Pour plus de détails, s'adresser à l'Institut, ou par la poste Boîte de la "Renaissance" Lettre H. 1août—1m

Pensionnat de jeunes Demoiselles

DIRIGÉ PAR MME V. CARNATZ.

No 287, rue Prytania, encoignure Premiere.

MME KARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 1er septembre. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Institut ou à la Poste, boite No 1812. 21août—6m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21août—1an

Collége Classique et Commercial.

133 ...... RUE QUARTIER 133,

Entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs: EDW. C. HAYDEL — CHS. BLÉTON.

LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 31janv 1an

Collége d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire,

Près d'Alexandria, Louisiana.

Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.

Pour renseignements, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant à Alexandria, Louisiane. 11janv—1an

Point d'Aiguille Double, Elastique.

LA MACHINE A COUDRE QUI A REMPORTÉ LA MÉDAILLE D'OR, $40 ...... $45,

ELLE N'A PAS D'ÉGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ.

Elle est patentée en Amérique et en Europe.

Toute la machine est à la surface et peut se huiler sans changement de place. La longueur du point peut être changée tandis que la machine fonctionne. Le fil vient directement des premières bobines dedans et la machine coud avec vitesse, du coton ou du fil de tous les numéros, les dentelles les plus fines et les draps les plus épais.

Elle fait plus que la plupart des machines de grand prix, car, avec les attaches convenables, on peut faire tous les points de couture de couleur et de grandeurs convenables, et fait des broderies supérieures à tout ce qui peut exécuter à la main.

Voici quelques-uns des nouveaux avantages de cette machine:

1. Elle fait le point double élastique et tire le fil de deux bobines
2. Elle fait un ourlet plus fort et plus joli que n'en peut faire la main ou une machine quelconque.
3. Elle a un très grand espace sous le bras et l'aiguille, ce qui est un grand agrément.
4. Le travail supporte mieux que celui d'aucune autre machine, l'effet du blanchissage, du repassage et de l'usure.
5. Elle fonctionne plus rapidement, elle a besoin de moins de force, elle est plus simple et coûte moins qu'aucune des machines actuelles.
6. Elle ne fait presque pas de bruit; on apprend facilement à s'en servir et il est facile de la tenir en bon état.
7. Elle économise le temps, l'argent, le travail et la patience.
8. Elle convient pour tous les travaux d'aiguille.
9. Elle a tous les avantages qu'offrent les autres machines, et ce fait, joint au bon marché, devrait la recommander à tout le monde.

Enfin, elle possède tous les avantages nécessaires; le elle coûte peu, ce qui est la chose la plus importante; et elle est simple et elle dure. Son mécanisme en est parfait.

J. CONSIDINE, Agent, 189 rue Canal.

On demande, dans les Etats de l'Alabama, du Mississippi de la Louisiane et du Texas des agents qui ont de petits capitaux. De grands avantages leur sont offerts. Post-Office, Boîte 814. 8sept—3m

JOHN E. SMITH.

MARCHAND DE CHARBON.

(Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.)

Bureau, coin Carondelet et Gravier.—Dépôt de Charbon, au pied de la rue Calliope, Nile-Orléans, Le.

Il fournit du Charbon aux presses, aux hôtels, aux fonderies et approvisionne les familles — au plus bas prix du marché. 5 sept—1m

EDWARD BEALS, Jr. ...... ALPHONSE LAINE

BEALS & LAINE,

Marchands de Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.

Bureaux: No 16 de la rue Carondelet.—Dépôts, sur la Levée, au ferry du Troisième District, et au coin des rues Louisa et Levée. On reçoit les ordres aux deux endroits. 4août—6m

Groceries à vendre.

A vendre, pour cause de maladie, une Grocerie située à l'angle des rues St-Philippe et Bourbon. La dite grocerie est bien fournie en marchandises fraîches et de choix, et possède une bonne clientèle. Pour les conditions, qui sont avantageuses, s'adresser sur les lieux. 27 août—1m

MAURY & CO.,

GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans,

Agents de Navires, Agents de Passages pour la Ligne de Steamers entre le Sud et Hambourg, et Agents d'Immigration,

COMPLÈTENT en ce moment leurs arrangements pour le transport de travailleurs étrangers dont le Sud a si grand besoin. Ils sollicitent des entrevues et des correspondances avec les planteurs et ceux qui possèdent des terres. 4 sept—1anVC

AVIS AUX FAMILLES ET AU PUBLIC EN GENERAL.

BIZOT & SISSAC,

Boulangerie du Vieux Bassin, No. 7, Carondelet Walk.

CES Messieurs offrent en vente, à leur établissement du PAIN de première qualité à raison de six cents la livre, en petits ou en grands quantité à la disposition des acheteurs. Les porteurs de pain de la maison le distribueront aux familles à raison de 30 pains à la piastre, payables Lundi. Aussi, des BISCUITS de première qualité et de toute espèce, qui seront vendus au dernier prix du marché.

BIZOT & SISSAC. 3sep—1an

HUILE DE CHARBON.

Huile de Charbon doublement raffinée, non-explosible.

Cette huile supérieure brûle dans les lampes portatives de toute espèce et les installations de gaz.

Huiles No 1, de Virginie et du Kentucky, garanties à l'épreuve de l'explosion.

LAMPES, BECS DE GAZ, CHEMINÉES ET MÈCHES.

Aux plus bas prix des ventes en gros.

A. BOUCHARD, Rue Tchoupitoulas No 4. 29 août—1an V&C

Une preuve éternelle de la grande supériorité du "CHARTER OAK" Sur tous les autres fourneaux de cuisine.

LISEZ CECI:

Un "Charter Oak" qui a servi pendant 13 ans, tous les jours.

Nile-Orléans, 9 août 1869.

JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO. en 1856, le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. On s'en est servi chez moi tous les jours depuis cette époque—c'est-à-dire plus de treize ans. Je recommande avec plaisir le fourneau "CHARTER OAK" à toutes les personnes qui tiennent maison. C'est le meilleur qui ait été fait. Je suis sûre qu'aucun autre n'aurait autant duré.

MME L. F. FOSTER,
No 124 de la rue Washington, Nile-Orléans.

Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1869. Plus de 20,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu durer aussi longtemps et être aussi utile pendant treize ans.

LE CÉLÈBRE FOURNEAU "CHARTER OAK"

—Est en vente chez—

RICE BROS & CO.,
Nos 69 et 91, rue du Camp, et 505, rue des Magasins. Entrepôt—Nos 97 et 99, rue Julia. 8sept—1m

La célèbre nouvelle machine à coudre de Singer, pour les familles.

Le succès est la meilleure preuve de supériorité.

PLUS de trente-un mille de ces machines ont été vendues du 1er janvier au 1er juillet 1869. Ce nombre excède celui qu'ont vendu toutes les autres Compagnies de machines à coudre.

Si chaque machine ne satisfait pas l'acheteur, la maison en remboursera le prix d'achat.

JOHN McNULTY.
Au No 7 de la rue du Camp—Nile-Orléans. 8sept—3m

Dépôt de Glaces françaises et allemandes

La plus grande maison des Etats du Sud dans ce genre d'affaires,

L. UTER,

No 49 ...... RUE ROYALE ...... No 49

Entre les rues de la Douane et Bienville.

OFFRE en vente, à de bas prix, et a toujours en main un immense assortiment de glaces françaises et allemandes, glaces françaises, double épaisseur, pour montres et vitrières, beaux tableaux à l'huile, gravures, lithographies coloriées et noires, chromo-lithographies de tous genres cadres pour portraits et tableaux ovales et carrés de toutes dimensions et conditions; fournitures pour la peinture à l'huile, l'aquarelle et le pastel, tapis tables, cordons de rideaux, stores de croisées, flèches de rideaux, cordons pour tableaux, glands de soie, albums photographiques, livres de prières, crucifix, objets en bois sculptés, etc.

Un magnifique meuble de salle à manger, en noyer français sculpté et d'un travail supérieur, à vendre bon marché.

Une attention particulière sera donnée à la restauration des cadres et à l'argenture des glaces.

M. Uter vient d'arriver du Nord, où il a choisi les derniers genres des articles mentionnés ci-dessus, et il renouvellera ses achats par chaque steamer. Il invite ses amis et le public à venir visiter son magasin. 3sept—6m

Habillements faits ici. CHARLES LAMM,

192 et 194 ...... rue Poydras ...... 192 et 194.

OFFRE au plus bas prix du marché, des Habillements d'automne et d'hiver, pour hommes et jeunes gens, Pardessus, Lingerie de messieurs Malles et Valises, Chapeaux et Casquettes des derniers genres et à meilleur marché que dans aucun magasin de ce genre. Il fait le linge sur commande. 1sept—3mVC

VREDENBURGH & CO.,

Importateurs et Marchands Commissionnaires,

28 rue Peters (ancienne Front Levee), Près de celle de la Douane.

OFFRENT à vendre, en Douane ou droits payés—Eau-de-vie de la Compagnie Vinicole, de Cognac, 1854, 1856, 1865, Laferriere, 1856, 1865, 1866.

Genièvre de Hollande de la célèbre marque "Ananas," de Rynebende, en pipes, 1/4 pipes et 1/2 pipes. Louville, d'Alf Morton, en caisses. Medoc ...... en barriques et 1/4 barriques.

Champagne "Bouché Fils & Co.," Carte Blanche, Vve Olbert.

Seuls agents pour les marques ci-dessus.

Absinthe Ed Pernod, &c. &c. &c. &c.

Les consignations de produits sont sollicitées. Attention spéciale donnée à la vente du coton, de la laine, des peaux, etc. 31 août—1af(12)

J. G. BERMEL & CO.,

120 ...... Rue du Canal 120

DEVANT transférer leur magasin d'articles de fantaisie au No 141 de la rue Bourbon, entre Toulouse et Saint-Pierre, et désirant en faire l'ouverture avec un stock de marchandises neuves les propriétaires vendront ce qui leur reste en magasin, jusqu'à cette époque, à des prix réduits.

Les acheteurs trouveront toujours un bon assortiment de parfumeries et de bijouteries. 8sept—2m

RICHARD FROTSCHER,

Marchand de Graines,

Au No 12 de la rue Domaine.

A un choix de graines de jardinage pour l'automne et l'hiver. Il offre, en quantités au gré des acheteurs, à des prix raisonnables. 1sept—6m

$40—$45—$50,

Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON.

—AU— No 6 DE LA RUE BARONNE.

ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté.

Elle coûte vingt-cinq piastres de moins qu'aucune autre machine de premier ordre.

On demande des agents dans tout le Sud. S'adresser à E. W. INGLE, Glass Box 497, Nile-Orléans. 15—août—1an

AVIS.

LE soussigné a formé une société sous la raison de J. LEVOIS & JAMISON, à dater du 1er juin 1869. D'après l'acte passé pardevant M. Mouché, notaire public à Paris, le 21 juillet 1869.

J. LEVOIS.
D. JAMISON. 7août—1m

Vers! Divers

TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde et américaine—en balles et en rouleaux.

CORDE FAITE A LA MACHINE—en rouleaux et en demi rouleaux.

CERCLES EN FER, des meilleures modèles, CORDAGE DE MANILLE, de toutes grandeurs, FOURNITURES DE NAVIRES, ESPRIT DE TÉRÉBENTHINE, RESINE ET POIX, HUILE DE LIN, pur du Gange, gare 1, etc.

Constamment en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par MARSHALL J. SMITH, No 51 de la rue Carondelet. 28 août—1m

Ch. FACIOT,

RELIEUR DE PARIS,

EXECUTE la reliure et la dorure sur cuir et sur tranche, marbrure en tous genres, ainsi que le cartonnage et tout article de fantaisie, et spécialement la reliure à dos souple et avantageuse surtout pour les cahiers de musique. 37, rue Toulouse, entre Chartres et Royale.

On demande des apprentis parlant le français et l'anglais. 24 juin—1an

A. COUTIN,

NÉGOCIANT—COMMISSIONNAIRE,

47 ...... RUE TOULOUSE ...... 47.

Nouvelle-Orléans. 1 sept—1m

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre,	W. S. Mount,
John Davidson,	L. S. Pothier,
H. Zuberbier,	Wm McCulloch,
I. N. Marks,	Wm Creevy,
E. F. Schmidt,	T. K. Finlay,
Wm Cooper,	Anthony Sambola,
W. S. Pike,	Patrick Irwin,
David McCoard,	John C. Sinnott,
L. Cauldfield,	C. Cavaroc,
Gerard Stith,	W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON ...... Président.
W. S. PIKE ...... Vice-Président.
E. W. YOUNG ...... Secrétaire.
C. A. FOURNIER ...... Trésorier.

W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.
M. C. FOLGER, Agent.

Bureau: No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) 15oct—1an

MANUFACTURE DU SUD. JOHN NORWOOD,

Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers, No 180 de la rue du Canal, près Dryades, Nouvelle-Orléans.

Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. 11avril—1an

GLYNN & WINTZ,

9 ...... RUE DU CAMP 9

Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants. Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.

Agents du Vernis-Bronzé de Cahill.

On a toujours en magasin le célèbre linge anglais de Day & Martin. 7 mars—1

MANUFACTURE DE CIGARES DE

J. Ballester,

Encoignure Chartres et Bienville.

LES consommateurs trouveront constamment dans cette manufacture un assortiment considérable et varié de cigares de choix de toute qualité. 6avril—1an

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN qui a été considérablement agrandi et amélioré, est maintenant égal pour la capacité et la qualité aux plus grands moulins de l'Etat.

Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul.

Un grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel le riz arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.

Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRE, Eps, Knipe et Duncan, ou aux MM. SONIAT FRERES, ... soins de J. LONG, Kenner P. O.

A vendre—Un équipage de 6 chaudières à sucre. 1er janv—1an

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

16 & 18 ...... ST-LOUIS STREET ...... 16 & 18

20 fév—1an

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.

ORGANISÉE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ÊTRE FORFAITE

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible

Etat des Affaires.

Polices en vigueur	$25,000,000
Actif	1,500,000
Revenu annuel	800,000
Pertes payées	500,000

Officiers.
W. H. PECKHAM, Président,
H. V. GAHAGAN, Secrétaire,
L. McADAM, Actuaire,
G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New-York,
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York,
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co,
Hon. George Opdyke ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co,
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

25 fév

JOSEPH MAGNER,
AGENT GÉNÉRAL POUR LA LOUISIANE, No 48 DE LA RUE DE L'UNION.

LE CÉLÈBRE ENDUIT EGYPTIEN,

Patenté à Washington le mois de mai dernier, décoré à la Troisième Foire d'Etat de la Louisiane le 7 avril dernier.

CE remarquable produit, composé des ingrédients les plus salubres connus jusqu'à ce jour et dont l'acide carbolique forme une des principales bases, est le même que les anciens Egyptiens employaient pour conserver les bois de leurs sarcophages, sauf toutefois les grandes améliorations que les progrès de la chimie moderne ont permis d'introduire dans sa composition, afin d'en rendre l'emploi facile à tout le monde en toute saison et sous n'importe quelle latitude.

Cet enduit, dont de nombreuses expériences ont permis de constater l'efficacité, possède, en outre de ses qualités salubres et désinfectantes, celle de préserver de la pourriture tous les bois appelés à être mis en contact avec l'eau la boue ou l'humidité. L'emploi de cet enduit dans ce pays, où le bois est appliqué à une foule d'usages, est d'une utilité incontestable.

Les propriétaires en général et chacun en particulier sont invités à en faire usage pour la conservation des citernes à eau, planchers, lambourdes et revêtis de maisons, solives de maisons, poteaux de télégraphe et de wharves, barrières, navires, ponts, traverses de chemin de fer, etc. etc.

L'enduit égyptien, appliqué selon le procédé de l'inventeur, protège également des atteintes de l'humidité ou de la vermine tout papier de tapisserie qui le qu'on soit la délicatesse, ainsi que toutes les glaces étamées qui se détériorent tant sous ce climat humide.

Le papier d'emballage préparé par l'inventeur protège également de l'humidité et de ses conséquences les soieries de nuances délicates qui doivent séjourner dans les magasins d'une saison à l'autre, ainsi que les draps et tous objets de lainage qui craignent des atteintes des mites.

L'enduit égyptien est à vendre à la Nouvelle-Orléans, aux dépôts de l'inventeur, chez ALEXANDRE FUCHS No 27 rue Toulouse, et chez E. G. AUDIBERT, chapelier, No 62 rue de Chartres. 11juil—3m

LE CHECK A COTON, D'ODELL,

PEUT ETRE VU Au No 194 de la rue Gravier

Des milliers d'ordres arrivent journellement.

Ceux qui emmagasinent le coton l'emploient.

Ceux qui expédient du coton l'emploient.

Ceux qui font des expéditions pour l'Europe en achètent.

Que votre coton ait un "Check" comme votre bagage. On ne se sert pas aussi de morceaux de cuir ou autre étoffe, mais les check marquent une serrure complète sur le marché de la balle.

Si vous manquez au facteur, Il vous reste le check qui correspond au connaissement.

Si toute la toile d'emballage est enlevée vous ne perdez pas la balle de coton, car on la reconnaîtra par le check.

Tous les négociants commissionnaires bien intentionnés vous conseillent de l'employer.

C'est le seul moyen que vous ayez de découvrir les erreurs ou la friponnerie à temps pour vous protéger.

Méfiez-vous de l'homme qui vous conseille de marquer votre coton à l'encre seulement, comme autrefois. Employez le check et la marque.

Deux garanties valent mieux qu'une seule.

M. Odell est né dans les Etats cotonniers et s'est un ancien citoyen de la Louisiane.

Il est, depuis nombre d'années, dans le commerce d'expédition.

Demandez vos checks directement par son entremise, ou celle d'un négociant commissionnaire.

Le dépôt général est à la Nile Orléans, Lne.

Des succursales seront établies, dans quelques jours, dans tous les Etats cotonniers ou les checks sont délivrés en quantités quelconques.

M. Odell a établi trois grandes manufactures et il est maintenant à même de répondre à la grande demande.

Si vous cultivez ou achetez du coton, achetez autant de checks que de balles et que chaque balle ait un check. Si vous savez une livre de coton, vous payez le prix d'un check. Les checks durent plusieurs années et ne coûtent que 31 cents pièce, ce qui est moins de 4 cents par an pour garantir votre coton. Votre agent sera heureux de vous les renvoyer avec vos comptes, car ce sera la preuve qu'il a vendu votre coton.

Souvenez-vous du

No 194 DE LA RUE GRAVIER.

Venez en juger vous-mêmes ou adressez-vous à la Boite 636 du Bureau de Poste de la Nile-Orléans. Lne.

CHARLES E. WYNNE & FARR,

Marchands et Agents pour la vente —DE— MACHINES ET INSTRUMENTS D'AGRICULTURE,

No 111, rue Gravier, Nile-Orléans.

NOUS avons constamment un stock complet de MACHINES à vapeur, stationnaires et portatives, MOULINS à scie, MACHINES à égrener et condenser le coton, MACHINES à sucre, EVAPORATEURS et MOULINS à sucre, MOULINS Diamond à gru, et toute espèce d'instruments d'agriculture, que nous offrons aux prix de fabrique.

Nous invitons les acheteurs à venir les examiner avant de s'adresser ailleurs. 15 juillet—3m

JOHN M. COONEY,

AVOCAT,

(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District.)

Bureau, No 21 de la rue du Camp, (Au premier.) 4 juin—6m

CHANGEMENT DE MAGASIN.

POUR CAUSE DE RECONSTRUCTION.

Ant. Carrière. Emile Carrière

A. CARRIERE & Co.,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES

IMPORTATEURS de vins, eau-de-vie, etc., ont transporté leur magasin du No 15 rue Bienville, au No 41, même rue.

AVANCES—Avances libérales sur produits consignés à leurs amis du Hâvre et de Bordeaux, faites par A. CARRIERE & Co.

CHANGE.—Change sur Paris, le Hâvre et Bordeaux, payable dans toutes les villes de France, en sommes à la convenance des acheteurs, constamment à vendre par A. CARRIERE & Co. 11 juillet—3m

E. HEATH,

Marchand d'Articles de Tapissiers, de Tapisserie et d'Etoffes à Rideaux,

No. 99 de la rue du Camp,

Stores, Corniches, Franges, Guimpes, Cordes, Glands, Damas, Brocatelle, Peluches, Chintz, Dimity et Etoffes à raies, Crin Mousse, Crin bouclé, Coutils à Matelas, Matelas, Ressorts, Ressorts à Sofas, Chaises et Matelas, Tableaux, Cadres de Tableaux, Cadres, Glaces sans cadres, etc. etc. etc. 4avril—1an

Entrepôt de Tapis et de Toile cirée.

ELKIN & CO,

168 ...... CANAL 168

(Vis-à-vis Christ Church)

REÇOIVENT des NATTES nouvelles de qualité supérieure BLANCHES, à CARREAUX rouges et à DESSINS NOUVEAUX.

TOILES Cirées, pour plancher, de 3 à 24 pieds de large, NATTES Manille et Coco, STORES variés, CORNICHES, RIDEAUX, CRIN, CORDONS, GLANDS, &c., &c. &c. 30 mars 6m

W. W. CARRE & Co,

350 ...... RUE DELORD 350

MARCHANDS de bois de charpente, pin et cypre. Fabricants de Chassis, Portes et Jalousies, Barreaux, etc. Bois pour sucreries selon l'ordre. Cabanes pour travailleurs d'habitations faites par pièces et toutes prêtes à être montées.

Les ordres devront être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 133 St Charles Boîte No 3. 6fév—1an (21)

PRELARTS. PRELARTS.

SAMUEL BROOK,

No 88 de la rue Nile-Levée, entre les rues Lafayette et Poydras,

A constamment un grand assortiment de PRELARTS qu'il louera aux négociants pour couvrir les marchandises sur la Levée. Il paiera tous les avaries lorsque les articles auront été couverts par ses employés, et que ceux-ci se seront servis de ses Prelarts. 17 août—3m

SUMMERS & BRANNINS

Facteurs de Coton et Négociants Commissionnaires,

No 47 de la rue Carondelet, Nile-Orléans.

BRANNINS, SUMMERS & CO.,

Louisville, Ky.

Marchands de Toile et Cordes d'emballage, et toute espèce d'approvisionnements d'habitation. 3sept—1m

MANUFACTURE A VAPEUR De Châssis, Persiennes et Portes, ENCOIGNURE ST-CHARLES ET CLIO,

NOUVELLE-ORLÉANS.

GEO. PURVES, Propriétaire.

La Manufacture du Sud à meilleur marché.

IMMENSE RÉDUCTION DE PRIX.
CHASSIS, à 65 cents la paire, et au-dessus.
CHASSIS vitrés, à $1 75 la paire, et au-dessus.
PERSIENNES, à $2 40 la paire, et au-dessus.
PANAUX DE PORTES, à $3 50 et au-dessus.

Tout le travail est fait en bois de cypre, coupé à la bonne saison.

On pourra se procurer des listes de prix détaillées, à la Manufacture, qui en expédie sur demande, sans frais de poste. 14août—3m

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19juillet—1an

Graines de Navets.

NOUVELLE récolte de Landreth, récolte de 1869. Reçu, tout récemment, par le steamer United States:

Graines de navets blancs plats de Hollande, graines de navets à tête rouge, graines de gros navets dits Globe, graines de navets Ruta Baga, jaunes, à tête rouge.

A vendre, en quantités au gré des acheteurs, au magasin de graines de H. HAFNER.

No 105 de la rue St-Charles, en face du Théâtre St-Charles. 28 juil—3m

Chaudières à sucre du Tennessee "Old Stacker Iron Works".

UN assortiment complet provenant de cette célèbre manufacture, ainsi que de gueules de fourneau et grilles de différents modèles.

Les habitants et facteurs sont priés d'envoyer leurs ordres pendant que les rivières sont navigables.

Seul agent, E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand Commissionnaire, 16, rue Union. 22juil—ab31déc.

MANUFACTURE A LA VAPEUR. GRAUGNARD & SCHNEIDER, MARCHANDS EN GROS ET EN DÉTAIL,

Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer,

IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE,

No. 11, Rue Vieille-Levée, En face du Bureau de Poste, Nelle-Orléans.

TABACS de Périque, de la Virginie et du Maryland, à fumer. Tabacs Périque, des Natchitoches, de la Virginie, Macouba, à la rose et d'Ecosse, à priser.

Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin.

Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer, naturel et coupé fin et le vendons en barils de 10, 20, 40 et 60 livres. 9 juin—1an

DEMANDE DE MEUBLES.

ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 156 de la rue Delord, près Camp, magasin ci-devant au No 274 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un fort lot de lits en fer et de meubles de bureaux. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables. 28mars—1an

J. J. ALBERT,

60 ...*Rue Douane*... 60

A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre: Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c. Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne. 1er janv—1an

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, au coin des rues Toulouse et Villeré—Nile-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa bière, un grand dépôt, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres, à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 3juillet—1an

AVIS AUX BOUCHERS ET AUX MARCHANDS DE BÊTES A CORNES.

Le soussigné a contracté avec les Directeurs du CRESCENT CITY LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE COMPANY le tarif ci-contre est adopté et sera mis en vigueur à partir du 13 du courant, pour tous les bouchers et marchands qui l'accepteront avant le 1er octobre 1869.

—TARIF—

Pour chaque steamer atterrant au quai de la compagnie	$ 10 00
Pour chaque bateau à vapeur ou embarcation	5 00
Pour chaque bœuf, vache, taureau, bœuf ou veau	10
Pour chaque veau, cochon, mouton ou chèvre	05
—PARCAGE ET ETABLAGE—	
Pour chaque cheval ou mulet tenu à l'ÉTABLE, par jour	15
Pour chaque cheval parqué sans étable, par jour	10
Pour chaque parc de bœufs de 75 pieds de long sur 15 pieds de large, pour bêtes à cornes, moutons ou cochons par jour	2 00
—ABATTAGE—	
Pour chaque bête à cornes pesant 300 livres ou davantage	$ 1 00
Pour chaque veau d'un an ou veau pesant moins de 300 livres	50
Pour chaque cochon pesant 100 livres ou davantage	50
Pour chaque cochon pesant moins de 100 livres	30
Pour chaque mouton, chèvre ou agneau	20

LA COMPAGNIE ABANDONNE SON DROIT A TOUTES LES PARTIES DE L'ANIMAL TUÉ.

Le Surintendant accordera à chaque boucher, dans l'Abattoir, assez d'espace pour qu'il puisse faire son travail.

Nouvelle-Orléans, 11 septembre 1869.

JAMES PICKLES, Surintendant. 12 sept—au 30

"BRILLIANT" DE BUCK,

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000

Sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX en 1866, à la Foire de St-Louis,
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis,
MÉDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane.
PREMIER prix, en 1869, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine, allez au No.

49 ...RUE DU CAMP... 49

Et achetez un "BRILLIANT."

H. HALLER.

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

On l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage. 17sept—1an v&c

"THE TIMES"

Le Grand Fourneau de cuisine, amélioré, désigné sous le nom de "THE TIMES," avec des compartiments étendus et s'alimentant par dessus, est un des meilleurs pour la cuisson, le plus économique et celui qui opère le plus promptement. La fonte est plus épaisse que celle d'aucun autre fourneau de même grandeur; et pour l'élégance de la forme et le fini du travail, il n'a pas de supérieur.

Venez voir le fourneau "THE TIMES," si vous voulez avoir un article qui puisse répondre à votre attente.

ZABLE & DALTON,
115, rue Poydras, entre Camp et Magasins. 29 août—3 m (12)

Cercles à Coton en fer.

40,000 PAQUETS EN MAGASIN.
80,000 PAQUETS ATTENDUS.

J. J. McCOMB, propriétaire de la patente et fabricant des célèbres Cercles Arrow et du Nœud de Cercle, de Swett,—ancien résidant de cette ville, demeurant aujourd'hui à Liverpool, Angleterre directeur des plus grands moulins de l'Europe, fabrique constamment de ces cercles qui sont faits du meilleur fer anglais, sous sa surveillance et en exporte de grandes quantités pour répondre à la demande toujours croissante des Etats cotonniers.

Les facteurs les marchands de la campagne et les planteurs peuvent en acheter, en lots, à leur gré, à des prix raisonnables.

H. N. BARTLETT,
R. W. RAYNE,
Agents.

22août—1m Au No 43 de la rue Carondelet.

Jardin Magnolia, au Pont du Bayou

GRAND Concert Instrumental, DIMANCHE après-midi, 25 juillet 1869. Les meilleurs vins et liqueurs et toutes les variétés de viandes froides y sont servis par des employés courtois. Les familles qui cherchent un lieu de récréation y en seraient trouver un meilleur dans les faubourgs de la Nouvelle-Orléans.

25 juillet—3m GEO. MERZ, Propriétaire

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils et à vapeur toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—1an LEEDS.

VENTES A L'ENCAN

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Coutellerie, Habillements et Chapeaux.

PAR GABRIEL LEAUMONT, — Salle d'encan, rue de Chartres No 69 — LUNDI, 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Un grand assortiment couteaux de table canifs couteaux à découper, &c.

—AUSSI—

300 lots habillements d'hiver &c.

—AUSSI—

caisses chapeaux pour hommes et enfants.

Conditions—Comptant. 27 sept

PAR C. E. GIRARDEY & CO

POUR CAUSE DE DÉPART.

Grande vente de

Beaux Meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger,

Magnifiques Glaces françaises, Tapis, Porcelaine, Argenterie, et Argenterie plaquée, Literie, Rideaux, Stores, etc.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau No 17 Place de la Bourse—VENDREDI, 1er octobre 1869, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'encan public, à la résidence de Mme Woods, au No 302 de la rue du Canal, coin Robertson—

Tout le contenu de ladite résidence, comprenant un des plus grands et des plus beaux assortiments de meubles en bois de rose, acajou et chêne massifs classés et unis, qu'on ait jamais offerts à la Nile-Orléans.

La collection se compose de meubles de salon, et de chambres à coucher, armoires à glaces simples et doubles, bureaux à toilette... [illegible]

Ornements de cheminée et autres ornements.

Meubles de domestiques, meubles de cuisine, batterie de cuisine, literie, etc.

L'attention des personnes qui tiennent maison est appelée sur cette vente.

Des catalogues donnant la description des meubles, etc. seront distribués à la vente.

Conditions—Comptant avant livraison. sept

PAR H. SCOTT.

Grande vente de marchandises sèches, habillements, chapeaux, &c., &c.—A l'encan.

PAR H. SCOTT H. Marks, encanteur.—Il sera vendu, LUNDI, 27 septembre, à 10 heures dans le local salle d'encan, No 40 de la rue de Chartres. [illegible]

—EGALEMENT—

Un assortiment complet de chapeaux qui seront vendus pour clore des consignations.

Conditions à la vente. sept

PAR LOUIS STERN & BROS

500 caisses bottes, souliers et brodequins.

PAR LOUIS STERN & BROS—M. Stern, encanteur—LUNDI, 27 septembre, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu, sans limite... [illegible]

500 caisses bottes, souliers et brodequins.

Conditions à la vente. sept

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

Au magasin de Prosper Reber, No 22 rue de Chartres.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur—LUNDI, 27 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, sans réserve:

Un lot de jolis jouets, paniers, poupées françaises et en argent, objets en faïence, porcelaine et cristal, verrerie de Bohême, services en porcelaine pour le thé et le dîner.

Vente au magasin, ici indiqué.

Conditions—comptant en l'achat. sept

PAR D. E. MORPHY

Meubles de Bureaux, Coffre fort, &c

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu MARDI, 28 septembre, à 11 heures du matin, au bureau... [illegible]

Un beau coffre fort une presse à copier... [illegible]

Conditions comptant. sept

Machines à égrener le coton

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy encanteur—Il sera vendu MARDI 28 septembre, dans la cour de l'entrepôt Gies Wester, au coin des rues Tchoupitoulas et Foucher

Une Machine à égrener... [illegible]

Conditions comptant. sept

PAR G. DE FERIET

Vente positive et sans limite de magnifiques meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger; tapis, miroirs, glaces, etc.

PAR G. DE FERIET encanteur—Bureau No. 8 de la rue Royale—MARDI 28 septembre, à 11 heures du matin, au... [illegible]

Un assortiment général de meubles... [illegible]

MEUBLES! MEUBLES! MEUBLES! Vente pour cause de départ.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No 8 rue Royale—LUNDI 27 septembre... [illegible]

Conditions—Comptant en bons du Trésor des Etats-Unis. 24 sept

VENTES JUDICIAIRES.

DANIEL A. JAMES vs JOHN WILLIAMSON et MICHAEL McDONALD.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No... [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans. 10 sept

SUCCESSION DE FEU JOSEPH D. JOHNSTON

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No... [illegible]

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans. 16 sept—1m 21 24 28 29

Bec et Régulateur de Gaz de WALSH.

Une économie de quinze à vingt-cinq pour cent par mois est garantie.

Ce bec donne, en outre, une aussi bonne sinon une meilleure lumière que tous ceux qu'on a employés jusqu'ici.

C. H. GARTRELL,

Bureau, No 124 de la rue du Camp

En face de la Place Lafayette.

NOUS certifions que nous nous servons du BEC et REGULATEUR de GAZ de WALSH depuis trois mois. En comparant nos comptes avec ceux des mois antérieurs, nous trouvons que nous avons fait une économie de VINGT-CINQ POUR CENT ou DAVANTAGE PAR MOIS.

Nous avons une AUSSI BONNE sinon une MEILLEURE LUMIÈRE.

Nous le recommandons avec plaisir à tous ceux qui désirent pratiquer l'économie.

JOS. ZIFGLER, No 4 rue Poydras.
MIGUEL ESTELLA, No 6 rue des Magasins.
JULES SOCHA, No 53 rue de Chartres.
THOMAS JORDA, coin des rues Gravier et Dryades.
W. C. MEAGHER, au Marché Hart, rue Lafayette.
CHARLES MILTIMORE, au Green Room Concert Hall Place. 1sept—6m

A L'INSTAR DE PARIS

Agence Générale d'Affaires et Bureau de Placement.

S. TOURRE,

57 ...... RUE TOULOUSE 57

LES commis de commerce, garçons de café et de magasins, hommes de peine, domestiques, bonnes d'enfants, nourrices, etc., qui sont sans emplois, peuvent s'adresser à notre bureau. Nos relations avec les hommes d'affaires et les agents commissionnaires nous mettent en mesure de procurer, dans le plus bref délai, des emplois aux intéressés, ainsi que des renseignements sur tous les travaux de la localité.

Les planteurs et les propriétaires qui demandent des employés nous obligeront en nous envoyant leur adresse et le genre d'ouvriers dont ils ont besoin. Nous nous chargerons d'encaissements et de recouvrements de fonds. 16sept—1m

(Circulaire.)

BUREAU DE C. E. GIRARDEY & Co., No 17, Passage de la Bourse.

Nouvelle-Orléans, Lne, 28 août 1869.

Les soussignés, encouragés par le succès qu'ils ont obtenu dans la vente des terres à sucre, améliorées ou non améliorées, et en vue d'une augmentation rapide de demandes, désirent appeler particulièrement l'attention de toutes les personnes qui ont à vendre des propriétés bonnes à la culture du sucre sur l'avantage qu'elles ont de leur fournir, sans retard tous les renseignements nécessaires, tels que localité, capacité de production, améliorations, animaux de travail, machines, ... etc., afin qu'ils puissent donner aux personnes qui veulent acheter des informations complètes et satisfaisantes.

Les prix et conditions de la vente doivent être particulièrement spécifiés, et, si cela est possible, des plans ou esquisses de la propriété doivent accompagner l'envoi des renseignements.

Les marchands commissionnaires et autres nous obligeront en faisant circuler cette notice parmi leurs clients.

Nous ferons tous nos efforts pour placer promptement et à des conditions avantageuses les propriétés dont la vente sera confiée à nos soins.

C. E. GIRARDEY & CO.,
Encanteurs et Estimateurs en propriétés foncières, bons, actions, &c. 29 août—1m 6fPP

LA Société qui existait entre MM. WOOD, LOW & LUDWIGSEN cesse aujourd'hui, par limitation. M. L. D. C. Wood se retirant des affaires. MM. James B. Low et John H. Ludwigsen liquideront les affaires de l'ancienne maison et se serviront de sa signature à cet effet.

L. D. C. WOOD,
JAMES B. LOW,
JOHN H. LUDWIGSEN.

Nile-Orléans, 1er septembre 1869.

Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une société pour les affaires de commission en général, dans cette ville, sous la raison LOW & LUDWIGSEN.

JAMES B. LOW
JOHN H. LUDWIGSEN.

Nile-Orléans, 1er septembre 1869.

En me retirant des affaires pour cause de santé, je remercie mes amis de la confiance qu'ils m'ont témoignée pendant nombre d'années et je leur recommande mes anciens associés qui continuent le commerce sous la raison LOW & LUDWIGSEN.

L. D. C. WOOD.

Nile-Orléans, 2 septembre 1869. 2 sept—2m

JOHN E. HOLLAND,

AVOCAT —Et— NOTAIRE PUBLIC,

Au No 8 de la rue Royale. 15sept—6m

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO

Grande vente de

Marchandises... [illegible]

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Marchandises sèches et... [illegible]

PAR EUGENE FOURNE.

Successeur de BERNARD DUFOUR.

Vente importante par catalogue

... [illegible]

DES VINS en Barriques.

PAR S GUINAULT

Succession de ... [illegible]

PAR B J. MONTGOMERY

Beaux meubles de salon, chambres à coucher et salle à manger, ... tapis de Bruxelles ... [illegible]

Chevaux et Mulets.

Un assortiment général de Meubles

PAR FORTIER & SPEAR.

PAR J. DUJAN JR

PAR C. VALETON

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 11, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE ses services... [illegible]

AVIS DE SOCIÉTÉ

JANSON... [illegible]

Compagnie d'Assurance et Union de la Nouvelle-Orléans

CETTE Compagnie... [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CETTE Compagnie assure contre les risques d'incendie, de mer et de rivières... [illegible]

CHARLES BRIGGS, Président.
ANTOINE CARRIÈRE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Société d'Assurance de la Nouvelle Orléans.

Bureau, No... [illegible]

Magasin de cuirs et d'articles de cordonniers

No. 56, DE LA VIEILLE LEVÉE

L'ATTENTION du commerce... [illegible]

Avis aux Planteurs Sucriers.

LA MANUFACTURE "CRESCENT CITY" De Barils à Mélasse,

Nos. 59, 61, 63, 65 et 67 de la rue St-Joseph, Nile-Orléans.

AYANT un ... [illegible]

E. W. WALLICHE & Co.
D. M. HOLLINGSWORTH

A la Selle Anglaise,

F. GIEFERS,

24 ...... RUE ST CHARLES ...... 24.

FABRICANT de Selles de Course, de Course de Cavalerie et de Dames... importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure. Prix modérés.

F. GONTHIER,

—a transporté son—

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR

—Au No—

143 ...... de la rue Gravier 143

Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il sollicite les commandes...

Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE.

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes à la Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plomb, etc. No. 148 rue Poydras, Nouvelle-Orléans. Agents des Tuyaux doublés en ferblanc, patentés de Colwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser, d'allonger et réparer les hydrants. Ils se chargent également des réparations.